



Solidaires

L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

✉ 23, rue LakanaL 34090 Montpellier @ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32

Samedi 26 juin 2021

NON RENOUVELLEMENT DES AED : AUX LIMITES DE LA LÉGALITÉ

La fin d'année scolaire coïncide pour les AED, AP et APS avec la période de renouvellement de leurs contrats. Les règles qui encadrent les motifs de non renouvellement sont minimalistes, et laissent le champ libre à l'arbitraire des chef-fes d'établissement. Ainsi, certain-es en profitent pour écarter de leurs équipes des personnels trop militants, grévistes, mobilisés. SUD éducation 34 accompagne déjà près d'une dizaine de collègues (Béziers, Bédarieux...) confronté-es à cette situation.

L'année qui vient de s'écouler a vu naître [une mobilisation historique des AED](#), pour l'amélioration de leurs conditions de travail et la fin de la précarité. Nombre de ces collègues se sont ainsi exposé-es en construisant la lutte localement, et en portant publiquement les revendications. **SUD éducation 34 dénonce la répression dont nos collègues AED mobilisé-e-s font aujourd'hui l'objet.**

SUD éducation lutte au quotidien contre l'arbitraire et la précarité. Contre ces non renouvellements abusifs, il existe quelques leviers, syndicaux et juridiques. [Notre dernier article](#) donne quelques pistes. N'hésitez pas à nous [contacter](#) si vous pensez que votre renouvellement n'a pas été fait dans les règles ou que vous souhaitez le contester !

SUD éducation revendique :

- le recrutement massif de personnels AED et la fin du recrutement par les chef-fe-s d'établissement : pour un recrutement académique ;
- la titularisation sans condition de tous les personnels assistant-e-s d'éducation qui le souhaitent par la création d'un statut d'éducateur·trice scolaire ;
- l'augmentation des salaires et la baisse du temps de travail ;
- l'obtention de la prime REP/REP+ pour tous les personnels travaillant en éducation prioritaire ;
- l'accès à une formation initiale et continue et l'augmentation du crédit d'heure pour formation ;